

Marché des Jouets et Jeux d'occasion

Une autre façon de consommer Noël !

Comme chaque année, à la même période, la CACL organise avec une commune son grand Marché aux Jouets et Jeux d'occasion. Une place **gratuite** sur un stand est mise à disposition des intéressés souhaitant échanger, ou vendre, leurs jouets et jeux de seconde main à moindre coût. Il sera également possible au public de faire des dons de jouets et jeux d'occasion lors de cet évènement. Ces dons seront alors confiés à différentes associations pour leur redistribution.

Cette année 2022, le Marché aura lieu sur la commune de Cayenne, **le samedi 17 décembre 2022 de 15h à 21h**, selon le **planning suivant** :

- 13h30 Installation des exposants
- 15h Ouverture du marché
- 15h30 Passage d'ouverture du Président ou de son représentant
- 19h Clôture du Marché
- 19h30 Remise des dons aux associations
- 20h Chanté Nwel
- 21h Fin de la manifestation



Les objectifs de ce Marché sont les suivants :

- *La réduction des déchets par la valorisation et la promotion du réemploi : Eviter la production de déchets liés aux fêtes de fin d'années, en l'occurrence les jouets, qui sont souvent mis de côté ou jetés par les enfants avant d'en obtenir de nouveaux.*
- *L'échange, le partage et la solidarité entre citoyens en faisant des dons aux associations du territoire qui œuvrent dans le social et particulièrement auprès des publics sensibles (les enfants).*
- *La mise en place d'opérations proposant une « autre » façon de consommer : plus économique et plus écologique, afin de faire évoluer les mentalités au sujet du développement durable.*

Une bonne occasion de réduire nos déchets en favorisant le tri et le réemploi aux couleurs de Noël !

Vous souhaitez vous inscrire ? La démarche est SIMPLE !

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **jeudi 10 novembre 2022**.

Les inscriptions se font uniquement en ligne via un formulaire d'inscription qui se présente sous forme d'un lien (Microsoft Forms). Vous pouvez y avoir accès :

- Sur le site de la CACL : www.cacl-guyane.fr
- Sur les réseaux sociaux via le Facebook de la CACL : <https://www.facebook.com/CACLGuyane>
- Par téléphone en faisant votre demande au **0594 28 91 07**
- Par mail en faisant votre demande à l'adresse suivante : environnement@cacl-guyane.fr

La clôture des inscriptions est arrêtée au **jeudi 1^{er} décembre 2022**. Passé cette date, nous ne serons plus en mesure de répondre favorablement à votre demande d'inscription.

Le marché est exclusivement réservé aux particuliers majeurs et aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire (associations ayant une activité de réemploi, de réutilisation et/ou de réparation).

REGLEMENT

Article 1	En bénéficiant d'un espace de vente gratuitement, il est demandé par solidarité de faire un don d'au moins un jouet ou jeu à la CACL. La CACL se charge de redistribuer les dons aux associations caritatives du territoire.
Article 2	Pourront être proposés à la vente : jeux, jouets, et livres d'occasion pour enfant. Les articles proposés devront être propres et en bon état. Les jeux et jouets fonctionnant sur batterie devront être présentés avec leur batterie chargée. Les exposants devront avoir auprès d'eux des piles rechargeables (dans la mesure du possible) nécessaires au fonctionnement des jeux et jouets à piles afin que les acheteurs potentiels puissent tester leur bon fonctionnement. Les jeux de société et puzzles devront être présentés complets, avec la règle du jeu.
Article 3	L'installation se fera de 13h30 à 15h pour faciliter l'ouverture de la manifestation à 15 heures.
Article 4	Chaque exposant s'engage à prévenir l'organisateur de tout imprévu lui causant son indisponibilité le jour de la manifestation.
Article 5	Le nombre d'exposants est limité à 50 afin de garantir la bonne organisation du marché.
Article 6	Le prix des articles vendus par les exposants sera fixé par eux – même. Avec leur inscription, les exposants ont acquis une autorisation exceptionnelle de participer au Marché aux jouets d'occasion, c'est à dire de vendre des objets qui n'ont pas été achetés dans le but d'une revente. Les exposants s'engagent à respecter la législation en vigueur concernant la vente au déballage.
Article 7	Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration des objets exposés. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités quant à la qualité de conservation et au contenu des articles vendus par les exposants.
Article 8	Des nappes seront distribuées aux exposants le jour de la manifestation pour favoriser l'harmonisation des tables. Cependant chaque exposant est vivement encouragé à décorer son stand afin de contribuer à l'esprit du Marché et de Noël (guirlandes, boules, sapins, etc.).
Article 9	Les organisateurs se réservent le droit d'écarter de la vente tout objet, jouet, jeu ou ouvrage contraire à l'esprit du Marché.
Article 10	Il est demandé aux participants de laisser site en bon état de propreté en utilisant les bacs mis à disposition pour les éventuels déchets générés.

Date limite d'inscription le 1^{er} décembre 2022

Vous avez des questions ?

0594 28 91 07

environnement@cacl-guyane.fr

www.cacl-guyane.fr

